

Avant de remplir le formulaire, merci de lire attentivement ce document.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (s) :

Courriel :

OBLIGATOIRE > pour transmission aux formateurs

Veillez indiquer en quelques mots votre parcours en musiques et/ou en danses traditionnelles :

Nombre d'année(s) de pratique :

Lieu(x) d'apprentissage :

Pratique(s) actuelle(s) :

Autre (s) :

S'inscrit au(x) stage(s) de :

-
-
-

Horaires

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h. En cas de concert le samedi, les stages se terminent à 17h samedi et dimanche.

Interprétation collectage audois (13 février 2022) : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Inscriptions et règlement

- A partir du 1^{er} septembre, à l'accueil du COMDT aux horaires habituels d'ouverture ou par courrier (postal ou électronique) en indiquant lisiblement vos coordonnées ainsi que le titre du (des) stage(s) choisi(s). L'inscription est validée dès réception du paiement.
- Par chèque, à l'ordre du COMDT.
- Pour les mandats et les virements, contacter l'accueil.

TARIFS	PLEIN	REDUIT
Stages musiques ou danses	55€	44€
<i>Interprétation collectage audois</i>	35€	30€

Carte d'adhérent du COMDT : tous les stagiaires doivent payer une cotisation annuelle et obligatoire de 12€ à ajouter aux frais d'inscription.

Carte valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Tarif réduit sur justificatif : élèves du COMDT, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'AAH, étudiants de moins de 26 ans, personnes de plus de 65 ans.

Les inscriptions sont closes sept jours avant le stage. En cas de défection, les frais d'inscription ne sont pas remboursés. Suivant le nombre d'inscrits, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage.